



## EDITO

### Port illégal de médailles et passé fictif !!!!! Le mythomane combattant !

Le mythomane combattant est indigne de confiance, je sais tout, sans gêne, peu fiable, faible, qui a toujours besoin de reconnaissance. Le mythomane combattant ne sait pas s'il ment ou s'il dit la vérité. Les personnes toxiques de ce genre mentent depuis si longtemps et ont débité tant d'histoires, de guerres, de résistants pour renforcer leur estime de soi qu'elles ont fini par croire à leurs propres mensonges. Le mythomane combattant pourrait jurer sur une pile de bibles que telle ou telle chose est vraie et qu'il la croit de tout cœur, alors même que vous savez pertinemment qu'elle est fautive. Rien ne le fera changer d'avis, car il est le manipulateur par excellence.

Ce qui peut être le plus déroutant, c'est que les propos du combattant mythomane contiennent parfois un élément de vérité, qu'il a intégré pour vous tromper. Il pourrait vous dire des

demi-vérités, quand vous mettez en doute ses propos, il insistera : Il ne vous a jamais menti. Il est très frustrant de traiter avec un combattant mythomane, parce qu'on ne peut jamais lui faire confiance ni vraiment communiquer avec lui. Puisque la confiance constitue le fondement de la communication, il est pratiquement impossible de le respecter ou d'établir avec lui un rapport honnête et ouvert sur des faits de guerre.

Cher(e)s ami(e)s, si vous êtes trop longtemps en contact avec ce genre d'individu, vous risquez une surdose de sucre... Ses faits de guerre, son héroïsme vous donneront la nausée, comme un très mauvais vin. Il adhère, s'accroche comme une sangsue dans les associations combattantes à la recherche de quelques proies. Il connaît parfaitement, par le biais de la lecture, l'histoire de nos guerres et devient une vraie encyclopédie

ambulante. Dans le communiqué 27, que j'ai adressé aux Présidents des Associations Combattantes de Lot-et-Garonne, je dis que nous sommes les gardiens moraux de la mémoire, par respect pour ceux qui sont « *Morts pour la France* » mais pour tous ceux qui officiellement méritent de porter ces médailles prestigieuses.

Nous ne sommes pas là pour réclamer de la prison pour ce genre de mythomane combattant, c'est le rôle de la justice. Notre rôle est de faire respecter le passé de nos anciens, qui méritent, au prix de leur courage et de leur sang, de les arborer.

N'oublions pas les paroles de notre père spirituel René CASSIN, Prix Nobel de la Paix : « *Le droit en soi n'existe pas ; ce qui existe ce sont les devoirs, beaucoup de devoirs, partout et toujours et pour tout le monde* ».

Pour conclure, j'aimerais vous dire ceci : Le savoir-faire, l'envie d'aller de l'avant pour le monde combattant est l'ambition de l'Union Fédérale départementale des ACVG de Lot-et-Garonne. Les adhérents sont le moteur de cette association et leur détermination est de foncer vers l'avenir avec une seule devise :

**SERVIR, SANS SE SERVIR,  
NI S'ASSERVIR  
VIVE L'UNION FÉDÉRALE !**

**► Gabriel PICHON  
Président départemental UF-47  
Président départemental UDAC-47**

## Prochain congrès de l'Union Fédérale départementale

Le prochain Congrès de l'Union Fédérale de Lot-et-Garonne se tiendra le 24 juin 2018 dans l'amphithéâtre du Lycée *Etienne-Restat*, route de Casseneuil 47110 Sainte-Livrade-sur-Lot sous la présidence de Patrice SERRES.

Il sera précédé d'une cérémonie au Monument du Combattant de Sainte-Livrade-sur-Lot et sui-

vi d'un apéritif et du repas à la salle polyvalente *De Caqueray* à Sainte-Livrade-sur-Lot.

Venez nombreux !!!

**► Bryan DIETZ  
Secrétaire Général UF-47**

## Hommage à Yolande DELFERIERE

Yolande DELFERIERE nous a quittés...

Revenons un instant sur son passé de déportée.

Yolande a été déportée avec sa maman au camp de travail de Vught, en Hollande, avant d'être transférée au camp de Ravensbruck.

Sa maman a été gazée dans un camion et ensuite brûlée au four crématoire. Ses cendres reposent dans le lac de Ravensbrück.

De sa maman, il ne lui restait que sa bague de fiançailles et quelques souvenirs qu'elle conservait précieusement.

Yolande a toujours témoigné pour son prochain afin de transmettre la Mémoire collective et ce passé qui l'a meurtri à jamais.

Yolande s'est éteinte à l'hôpital et ses obsèques ont été célébrées le 13 janvier 2018.

L'Union Fédérale regrette de n'avoir pu être présente ce jour-là mais a tenu à lui déposer une plaque funéraire.

Nous regrettons Yolande et renouvelons toutes nos condoléances et notre sympathie à ses proches.

Adieu Yolande !

**► Bryan DIETZ  
Secrétaire Général UF-47**

## Appel aux participants pour l'écriture d'un livre

Bonjour, dans le cadre de l'écriture d'un quatrième ouvrage, je recherche le témoignage de tous les Lot-et-Garonnais qui ont participé, de près ou de loin, à la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale (déportés, résistants, évadés, prisonniers, etc.).

Je vous prie de bien vouloir me contacter au siège de l'Union Fédérale, Maison du combattant, 4 rue Ledru-Rollin 47000 AGEN ou par téléphone au 06 07 34 08 42 (ne pas hésiter à laisser un message si nécessaire).

Je me ferai un plaisir de vous rencontrer ou de vous contacter !

Je compte sur vous !

**► Bryan DIETZ  
Secrétaire Général UF-47**

## AGEN

### Monsieur Raymond MENARA n'est plus...

L'Union Fédérale agenaise des Anciens Combattants perd un fidèle adhérent mais aussi un soldat valeureux.

Voici pour mémoire :

- Chevalier, Officier puis Commandeur de la Légion d'Honneur le 11 novembre 2005 au Monument aux Morts d'Agén,
- Médaille militaire avec rang du 30 juin 1960,
- Officier de l'Ordre National du Mérite en 1977,
- Croix du combattant volontaire de la Résistance 39-45 – TOE – AFN,
- Croix de guerre 39-45 – TOE,
- Croix de la valeur militaire,
- 10 citations,
- Médaille des blessés,
- Des médailles d'Indochine et d'Algérie.

Il a aussi occupé les fonctions de Président de l'Union Fédérale de Clairac des Anciens Combattants et Vice-Président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants de Lot-et-Garonne. Ses obsèques se sont déroulées à Clairac le 3 janvier 2018 en présence de sept Porte-drapeaux dont trois Drapeaux de l'Union Fédérale ainsi que plusieurs personnes.

Nous perdons un très grand soldat qui mérite les honneurs de la France et des Anciens Combattants.

Nous ne t'oublierons pas !

**► André MARIDAT  
Président de Section**

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2018

Le 13 janvier 2018 à 15h, salle Péres, 4 rue Ledru-Rollin à Agén, s'est tenue l'Assemblée Générale de la Section Agenaise de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, comptant sur la présence d'une dizaine de participants.

M. BALDACCHINO, Président, a ouvert l'Assemblée Générale en remerciant le Président départemental pour sa présence et en ayant une pensée amicale pour ceux qui n'ont pu venir.

Ensuite, l'Assemblée a observé une minute de silence en la mémoire des disparus de cette année 2017, après avoir cité le nom de chaque défunt : MM. MONGET, MOUSSARON, ROBERT, DEPLAINE, PERAIRE, BLANCHET, MENARA. A cela, s'ajoute le décès de M<sup>me</sup> MERCHEZ.

Les points suivants ont été abordés :

**Rapports d'activités par M. BALDACCHINO, Président**

Au 31 décembre 2017, nous comptons 62 adhérents dont 6 veuves avec une moyenne d'âge de 83 ans.

Nous comptons 8 décès et 6 radiations pour non-paiement de la cotisation et 4 démissions.

Le Président remercie chaleureusement MM. MARIDAT, BAZIN et DIETZ pour leur présence au Monument aux Morts.

M. BAZIN souligne qu'il s'agit aussi de reprendre l'œuvre des anciens Porte-drapeaux.

Le Président souligne les difficultés que certains rencontrent et invite les présents à faire remonter les informations.

**Rapports financiers par M. GRATIA, Trésorier**

Le bilan financier de l'année 2017 fait apparaître un déficit de 188,59 € (recettes réelles de 1 395,55 € ; dépenses de 1 584,14 €).

Avant de passer au budget prévisionnel, le Président, M. BALDACCHINO a souligné le déficit présent tout en remerciant le Président départemental pour les gestes qu'il a effectués en direction de la Section.

Il rappelle que la cotisation actuelle est à 18 € pour les adhérents et 10 € pour les veuves mais la quote-part à reverser au département se monte à 11 € ; la Section est perdante en ce qui concerne les veuves.

Les cotisations, telles qu'elles sont, ne sont pas viables.

Il présente le budget prévisionnel de l'année 2018 qui laisse apparaître un déficit de 84,88 € (recettes de 1 230 € ; dépenses de 1 314,88 €).

Il propose alors l'augmentation de la cotisation à 20 € par adhérents et 15 € par veuves.

Les bilans et l'augmentation de la cotisation sont approuvés à l'unanimité.

**Renouvellement des mandats et élection des membres du Bureau**

Le Président a rappelé les statuts de l'Union Fédérale Agenaise et a déclaré : « *Comme nous l'avons convenu lors de notre dernière AG de janvier 2017, j'avais, tout à fait à titre exceptionnel et compte tenu de la situation du moment,*



accepté de prendre en charge la Présidence pour une année seulement. La situation s'étant normalisée grâce à la bonne volonté de chacun, tout est sur le rail. Je propose la candidature de M. MARIDAT à la Présidence de la Section ».

Les membres du Conseil d'Administration sont sortants mais renouvelables.

Il a été élu et se compose de cinq membres : M. André MARIDAT, M. Georges BALDACCHINO, M. Francis GRATIA, M. Bryan DIETZ, M. Claude BAZIN.

Le Président demande un autre candidat, il n'y en a pas donc il propose d'attendre un peu si jamais un candidat se présente au cours de l'année pour qu'il soit coopté dans l'année.

**Le Bureau se compose de :**

- **Président :** M. André MARIDAT
- **Vice-Président :** M. Georges BALDACCHINO

- **Trésorier :** M. Francis GRATIA
- **Secrétaire :** M. Bryan DIETZ
- **Porte-drapeau titulaire :** M. André MARIDAT
- **Porte-drapeaux suppléants :** M. Claude BAZIN et M. Alain COULONGES

Le Président a terminé par la présentation de ses vœux à l'ensemble des adhérents.

#### Questions diverses

Plusieurs questions ont été posées à Gabriel PICHON, Président départemental :

- « La Municipalité d'Agen va très bientôt récupérer ce grand bâtiment où sont logées un grand nombre d'associations. Avez-vous de plus amples informations concernant notre futur transfert ? »

Le Président a d'abord remercié les participants pour leur présence et son invitation.

Il a confirmé qu'il avait été convoqué par la Mairie d'Agen et que les locaux étaient rachetés pour

y construire de nouveaux locaux. Nous pourrions occuper un bâtiment près du canal, très adéquat a priori (la visite des locaux se fera plus tard).

- « Lors de la dissolution de la Section de Clairac, celle-ci avait été reprise par la Section d'Agen. Toute la trésorerie a été transférée au département, soit plus de 6 000 € selon les dires de Monsieur BAZIN.

Comment se fait-il que cette somme n'ait pas été versée à la Section agenaise.

Peut-on revoir cette situation et envisager une solution équitable pour le département et la Section d'Agen ? »

Le Président départemental demande à la Section de se rapprocher de l'ancien Président départemental M. VERWEIRE et de M<sup>me</sup> FREM-COURT et de lui adresser un courrier en ce sens.

- « Création "des cadets de l'Union Fédérale" Quitus du comité départemental (de 8 ans à 16 ans) dont la présidence serait confiée à Bryan DIETZ. »

Le Président départemental souligne l'importance du Devoir de Mémoire et de la jeunesse impliquée.

Les Statuts sont rédigés, il ne reste qu'à les vérifier et les faire voter.

- « Création des badges à 3,50 € pour 8 ans ainsi que la vente de multiples objets de l'Union Fédérale : cravates, épingles à cravates, gants pour Porte-drapeau, écusson pour blazer, etc. »

Le Président a démontré tout l'intérêt de ces achats, à la disposition des adhérents.

Il demande au Président d'envoyer des photos à la Fédération départementale pour pouvoir faire ces badges.

- « Dans le Marmandais, un homme a été mis en garde à vue pour port illégal des distinctions honorifiques françaises. »

Le Président départemental a rappelé que nous sommes les gardiens de la Mémoire et les gardiens moraux et que certaines personnes se créent des passés fictifs.

Un adhérent de l'Union Fédérale et de plusieurs associations d'Anciens Combattants portait illégalement des distinctions honorifiques.

Il rappelle que la personne encourt 1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende et c'est pour cette raison qu'il a produit un communiqué mettant en garde les associations d'Anciens Combattants.

#### Prises de parole par les adhérents

M. MARIDAT a souhaité que M. COULONGES puisse être Porte-drapeau suppléant, à ses côtés.

M. COULONGES accepte, dont acte.

M. BAZIN soulève la difficulté que certaines autres associations reprennent une partie des drapeaux de l'Union Fédérale.

M. MARIDAT répond que, bien souvent, ce sont les Mairies qui ont payé le drapeau pour les Anciens Combattants, si bien qu'elles le récupèrent et le redonnent à d'autres associations.

M. PICHON se saisit du problème.

#### Intervention de Monsieur Gabriel PICHON, Président départemental

Le Président départemental a souhaité revenir sur le montant de la cotisation qui vient d'être voté.

Il rappelle que nous sommes l'association la moins chère du monde combattant et que la cotisation sert au paiement de la quote-part mais aussi aux subventions, aux établissements, aux aides financières.

Il a aussi souhaité revenir sur les difficultés relationnelles rencontrées entre l'Union Fédérale agenaise et la Fédération départementale pour remercier M. BALDACCHINO d'avoir joué l'intermédiaire.

A son tour, M. BALDACCHINO a tenu à remercier M. PICHON pour ce « bon boulot ».

#### Remise de décorations

M. BALDACCHINO s'est vu remettre la médaille de Bronze et la médaille départementale + diplômes de l'Union Fédérale par M. PICHON, Président départemental.

La séance est levée à 17h avec le chant de *La Marseillaise*, interprété par l'assemblée.

Les participants se sont retrouvés pour partager un pot de l'amitié autour de crêpes et d'une coupe de cidre.

**Bryan DIETZ**  
Secrétaire

## BOUGLON



## CASTILLONNES

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2018 de l'Union fraternelle des Anciens Combattants et Veuves de guerre



Le 27 janvier, l'UFAC de Castillonnès a tenu son Assemblée Générale dans la salle de Carbonnier, en présence de M. Gabriel PICHON, Président départemental de l'UFAC et de l'UDAC, de M. Jerry HRADUYAN, Président de la Section de Castillonnès, de M. Pierre SICAUD, Maire de Castillonnès et Vice-Président, des membres du Bureau et d'une nombreuse assistance.

M. Dick BOGG était excusé.

Après avoir ouvert la séance, le Président demande une minute de silence à la mémoire des membres disparus : Madame Colette GAYRAL, décédée le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et Monsieur Yvon LACOMBE, décédé le 17 janvier 2018.

Après ce moment de recueillement, M. HRADUYAN présente ses vœux pour la nouvelle année à l'assemblée et parlera de la bonne entente entre toutes les associations patriotiques de Castillonnès.

Madame TOUQUETTE présente le rapport moral et détaille les diverses commémorations auxquelles le drapeau de l'UFAC était présent.

Elle annonce l'effectif au 31 décembre qui est de 59 personnes.

Monsieur Jean-Claude TOUQUETTE présente le rapport financier : un léger déficit est accusé pour cette année dû au remplacement du drapeau.

Il rappelle le tarif des cotisations pour 2018 qui est inchangé, à savoir :

- Membres et sympathisants : 20 €,
- Veuves : 11€.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité.

Le Bureau est reconduit en totalité :

- **Président :** M. Jerry HRADUYAN
- **Vice-Présidents :** M. Pierre SICAUD, M. Dick BOGG
- **Trésorier :** M. Jean-Claude TOUQUETTE
- **Secrétaire :** M<sup>me</sup> Bernadette TOUQUETTE
- **Porte-drapeaux :** M. Michel VINCENT, M. Hervé BOTTIER

La séance est levée à midi. Le Président invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié.

## Décès de Monsieur Yvon LACOMBE



Le monde patriotique est en deuil. Monsieur Yvon LACOMBE nous a quittés le 17 janvier 2018

### Sa carrière militaire :

Né à Montauriol le 16 janvier 1928, il devança l'appel et s'engagea dans la Marine. Le 20 janvier 1948, il devient matelot à Rochefort. Le 7 avril 1953, il s'engage dans l'Armée de terre. Le 4 décembre 1952, il embarque sur le Félix Roussel et rejoint son unité en Indochine : Il servira au Nord Vietnam. Le 4 février 1956, il quitte Saïgon et rejoint Marseille. Cinq mois plus tard, il part pour Alger. Il rentrera en France le 7 octobre 1956.

### Ses décorations :

Titulaire de la Croix de combattant volontaire, Croix de combattant, Médaille coloniale, Médaille commémorative d'Indochine, Médaille de l'UDAC.

L'église de Montauriol était bien trop petite pour accueillir la nombreuse assistance venue lui dire au revoir.

Un vibrant hommage lui fut rendu à la fin de la messe : le chant des partisans l'accompagna tandis qu'il rejoignait sa dernière demeure. Son cercueil était entouré de cinq Porte-drapeaux.

## MARMANDE

### Cérémonies du 11 novembre 2017

#### À Granon

Le 1<sup>er</sup> novembre est journée Nationale du Souvenir Français.

Des cérémonies sont célébrées aux trois Stèles dans le cimetière de Granon.

Ces Stèles sont le nom gravé des Soldats « Morts pour la France » à toutes les guerres. Toutes les associations d'Anciens Combattants du Marmandais y ont participé avec leurs Présidents, leurs Porte-drapeaux dont les trois nôtres, Pierre et Arlette MAURIN et Annie CARTIER et quelques adhérents, la nôtre en nombre. A la dernière Stèle, l'assemblée a interprété *La Marseillaise*.

#### Au Collège Notre-Dame de la Salle

Le vendredi 10 novembre à 11h, M. LAVERNHE, directeur du collège, a organisé une cérémonie à la Stèle où figurent les noms des 144 Poilus élèves et enseignants « Morts pour la France » à la guerre de 1914-1918.

Notre Président Jacky MALARTIC et nos deux Porte-drapeaux Arlette et Pierre MAURIN y participaient, invités par M. le Directeur. M. DALLA SANTA, Conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants et M. CHRISTEN, un autre conseiller, représentait M. le Maire. Le Directeur et le Conseiller ont déposé une gerbe. De nombreux élèves des classes de 3<sup>e</sup> ont lu des poèmes et déposé des roses blanches. Notre Président a lu le message de l'UFAC et fait observer la Minute de Silence, après la sonnerie « Aux Morts » et l'assistance a interprété *La Marseillaise*. Une classe de CM2 de l'école voisine en renfort a chanté une deuxième *Marseillaise*.

Très belle cérémonie où le Président représentait aussi M. Gabriel PICHON, Président départemental de l'Union Fédérale et de l'UDAC retenu à la cérémonie nationale à Paris.

#### A Sainte-Marthe

La cérémonie a eu lieu le 11 novembre à 17 h, sous la bruine, avec de nombreuses personnes. Notre Président a organisé le défilé avec les Porte-drapeaux en tête dont Arlette et Pierre MAURIN.

M. le Maire MASSIAS, le Président du Souvenir Français, notre Président, les enfants et leurs bouquets, suivaient les Anciens Combattants et les citoyens. Tout le monde est dans le petit parc du Monument aux Morts. Les enfants ont déposé leurs fleurs.

Le Président MALARTIC a lu le message de l'UFAC et M. le Maire celui du Ministre des Armées. Ils ont déposé les deux gerbes avec les enfants. La sonorisation a joué la sonnerie « Aux Morts » et après la Minute de Silence, *La Marseillaise*. Les institutrices l'ont fait chanter une seconde fois par les enfants de leur classe, soutenues par l'assemblée. M. le Maire a remercié toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la cérémonie et les a invitées au vin d'honneur de sa Municipalité.

#### À l'Église de Marmande

Le 11 novembre à 9h30, le Vicaire Général Pierre BONNET a célébré la messe à Notre-Dame en hommage et en mémoire aux « Morts pour la France » de toutes les guerres à notre demande et souhait. Il est entré dans l'église suivi des Porte-drapeaux Pierre et Arlette MAURIN, Annie CARTIER et Karol PRKIC, M. le Maire Daniel BENQUET, deux conseillers Municipaux, MM DALLA SANTA et CHRISTIN, le Colonel Henri CORDAZZO, notre Président honoraire M. CARRETEY et son épouse, le Président Jacky MALARTIC, M<sup>me</sup> Marie-Anne SIMON notre Secrétaire, M<sup>me</sup> CHARBONNET, des adhérents (es) et des paroissiens suivaient.

Pas beaucoup de monde, c'est samedi : le marché, le temps pluvieux, les cérémonies patriotiques dans les villes voisines où vont d'autres associations avec les Présidents et leurs Porte-drapeaux. Toutes les personnes ont remercié le Père BONNET, nos soldats. Les Poilus ne sont pas encore oubliés. « Les morts ne meurent pas quand ils descendent dans la tombe, mais quand ils descendent dans l'oubli ! ».

#### À Virazeil

Après la messe, nous avons rejoint Virazeil pour participer à la cérémonie à 10h45 sous la bruine.

Notre Président a organisé le cortège avec les neuf Porte-drapeaux dont les trois nôtres en tête, les enfants et leurs bouquets, M. le Maire Christophe COURREGELONGUE, la Gendarmerie, les Présidents des associations avec les Anciens Combattants et une nombreuse assistance. Toutes les personnes ont pris leurs places désignées autour du Monument aux Morts. Le vent lève les drapeaux agités. Le Président a lu le message de l'UFAC, M. le Maire celui du Ministre des Armées et ils ont déposé leurs gerbes, accompagnés des enfants des écoles. M. le Maire et son 1<sup>er</sup> adjoint VINCENT Paula ont énuméré les noms des 42 « Morts pour la France », repris par l'assemblée.

La sonnerie « Aux Morts » a retenti et après la Minute de Silence, *La Marseillaise*.

Les institutrices ont fait chanter les enfants une deuxième fois l'hymne national aidés des aînés du « Petit train du Passé », soutenus par l'assemblée.

Les autorités ont salué et remercié les Porte-drapeaux. M. le Maire a invité tout le monde au vin d'honneur de sa Municipalité. Très belle cérémonie où l'on ressentait une certaine amitié.

#### Au Monument aux Morts de Marmande

Les Porte-drapeaux arrivés de différentes cérémonies se sont rajoutés à l'arrivée du défilé parti de la Mairie.

Ils sont 19 à prendre place sur un côté du Monument aux Morts aux couleurs de la France, fleuri de chrysanthèmes, la flamme jaunée par

la bruine, tremble. Une équipe de pompiers est en place ainsi que l'Union Musicale, les autorités religieuses, civiles et militaires et une nombreuse assistance emplissent le jardin.

M. Christophe DALLA SANTA, Conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, ordonne le Garde-à-vous ! La cinquantaine d'enfants dépose leurs bouquets au pied du Monument.

#### Lecture des messages

M. Jean-Pierre L'HOPITAL, Président du Comité d'Entente du Marmandais, dépose la gerbe des Anciens Combattants, M. le Maire accompagné par deux enfants du Conseil Enfant dépose celle de la Municipalité, M. HOQUELET, Vice-Président départemental et deux enfants déposent celle du Département, M. le Préfet Francis BIANCHI et le Commandant de la Gendarmerie, Emmanuel LOCATELLI, déposent celle de la Sous-Préfecture Marmande-Nérac.

La sonnerie « Aux Morts » retentit et après la Minute de Silence, *La Marseillaise*, reprise par les enfants du Comité Enfants dirigés par M<sup>me</sup> MUNOZ, traduite en langage des signes par M<sup>me</sup> SPEGOGNA, deux Conseillères Municipales.

Le ciel fermé ne permet pas le lâcher de pigeons de la Jeune Hirondelle.

Les autorités saluent et remercient les Porte-drapeaux, fiers avec leurs étendards, qui vont participer à d'autres cérémonies dans des villages voisins.

#### À Saint-Avit

Sitôt la cérémonie terminée, l'Union Fraternelle est allée à Saint-Avit où quelques personnes attendaient sous la bruine. M. le Maire Michel COUZIGOU a commencé la cérémonie, après que notre Président ait conduit les six Porte-drapeaux dont les trois nôtres au Monument aux Morts, en ordonnant le « Garde-à-vous » et « au Drapeau ».

Le Président a lu le message de l'UFAC et M. le Maire celui du Ministre des Armées. Les deux gerbes ont été déposées par le Président et l'adjoint au Maire accompagnés des enfants. Après l'appel des Morts pour la France, la sonnerie a joué la sonnerie « Aux Morts » et après la Minute de Silence, *La Marseillaise*, reprise par l'assemblée.

Les Porte-drapeaux sont salués et remerciés et comme il est 13h15, tout le monde se dirige vers la salle communale où notre repas fraternel nous attend et nous aussi.

#### Le repas

Jeudi, le Président, le Vice-Président Pierre MAURIN et la Porte-drapeau Arlette MAURIN ont préparé la salle communale que M. le Maire nous a amicalement prêtée.

## 5 décembre, Journée nationale pour les « Morts pour la France » à la Guerre d'Algérie et aux Combats du Maroc et de la Tunisie

Temps froid sur la place du 11 novembre quand les 19 Porte-drapeaux dont les 3 nôtres, M. et M<sup>me</sup> MAURIN et le Président MALARTIC entrent dans le jardin du Monument aux Morts sous la conduite du Président du comité d'Entente de Marmande, Jean-Pierre L'HOPITAL.

Une équipe de 8 pompiers est en place, ils approcheront les gerbes aux autorités.

Le Conseiller Municipal délégué aux Anciens Combattants Christophe DALLA SANTA, maître de la cérémonie, ordonne le « garde-à-vous ». Jean FORNASSIER, Président des PG et CATM, lit le message de son association et M. le Sous-Préfet Francis BIANCHI, celui de la Secrétaire d'Etat déléguée aux Anciens Combattants, M<sup>me</sup> Geneviève DARRIEUSSECQ.

Les gerbes sont déposées tour à tour par le Président du comité pour les Anciens Combattants, M. le Maire Daniel BENQUET et un enfant du Conseil Enfant, celle de la Municipalité, M. Joël HOCQUELET et Sophie BORDERIE, Vice-Présidents départementaux, celle du Département et M. le Sous-Préfet accompagné du Capitaine de

Le Président a exposé des poèmes, paroles sur la guerre 14-18 écrits par des poètes, soldats et enfants, trouvés dans des revues associatives et livres d'Histoire.

Avec le plan de table, chacun a trouvé sa place et le petit « cadeau » traditionnel : un porte-monnaie avec des pièces en chocolat. Le Président a souhaité bon appétit aux 44 convives en levant le verre d'apéritif et le menu a été servi rondement, il était presque 14h.

Après le verre de l'amitié, Pierre, Arlette et Jacky ont fait le tirage des 37 lots de la bourriche dans la bonne humeur, où la table de la famille MAILLET a raflé beaucoup de lots !

Le temps passant vite, les personnes partent après des salutations et embrassades.

Il restait à nos organisateurs à remettre la salle en état avec l'aide de M. le Maire que nous remercions encore ainsi que Thérèse GIRARDI et sa brigade pour son excellent repas. Une journée bien remplie mais aussi : la messe, trois cérémonies, le repas et la bourriche, ça fait beaucoup dans la journée.

Le Président remercie tous les adhérents(es) et leurs invités, Pierre et Arlette pour tout, et notre Secrétaire Marie-Anne.

#### À Escassefort

Dimanche 12 novembre, 11 heures, notre Président invite les six Porte-drapeaux dont les trois nôtres à prendre place devant la Mairie pour former le cortège. Derrière eux, M. le Maire Christian FRAISSINEDE, les Présidents, les Anciens Combattants et des citoyens complètent le cortège.

Devant le Monument aux Morts, de très nombreuses personnes attendent dont M. Pierre CAMANI, Sénateur et Président Départemental, et la Gendarmerie. Le temps est toujours vent et bruine !

Après le « Garde-à-vous » du Président, il lit le message de l'UFAC et M. le Maire celui du Ministre des Armées.

Le Président dépose une gerbe, M. le Maire et une adjointe déposent la leur et procèdent à l'appel des « Morts pour la France » inscrits sur le Monument.

Le Président ordonne « Aux Morts » et après la minute de Silence, *La Marseillaise*, soutenu par toute l'assistance.

M. le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à la cérémonie et les invite au vin d'honneur de sa Municipalité.

C'est la dernière cérémonie pour l'Union Fraternelle, les suivantes : le 5 décembre à Marmande et le 17 à la Ragotte pour l'année 2017.

▶ Jacky MALARTIC

## NOS DEUILS

**Agen :** M. Jean-Claude BLANCHET  
M. Raymond MENARA  
M<sup>me</sup> Ghyslaine DEPLAINE  
M. Gérard PERAIRE  
**Castillonnès :** M<sup>me</sup> Colette GAYRAL  
M. Yvon LACOMBE

**Fumel :** M. Robert LENZINI  
**Sérignac :** M. Jacques SAINT-MARTIN  
**Sainte-Livrade-sur-Lot/Villeneuve-sur-Lot :**  
M<sup>me</sup> Yolande DELFERIERE

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles de nos disparus et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.